



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.5/50/47
14 décembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 160 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DU TRIBUNAL CRIMINEL INTERNATIONAL CHARGÉ DE JUGER
LES PERSONNES PRÉSUMÉES RESPONSABLES D'ACTES DE GÉNOCIDE OU
D'AUTRES VIOLATIONS GRAVES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE
COMMIS SUR LE TERRITOIRE DU RWANDA ET LES CITOYENS RWANDAIS
PRÉSUMÉS RESPONSABLES DE TELS ACTES OU VIOLATIONS COMMIS SUR
LE TERRITOIRE D'ÉTATS VOISINS ENTRE LE 1er JANVIER ET LE
31 DÉCEMBRE 1994

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 49/251 du 20 juillet 1995, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994, un crédit d'un montant total brut de 13 467 300 dollars (montant net : 12 914 900 dollars) pour la période allant jusqu'au 31 octobre 1995, y compris l'engagement de dépenses d'un montant de 2 914 900 dollars autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

2. Le 6 novembre 1995, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale (document A/C.5/50/16), que, le Tribunal n'étant pas encore pleinement opérationnel, les crédits ouverts pour la période allant jusqu'au 31 octobre 1995 suffiraient pour couvrir ses besoins jusqu'au 31 décembre 1995. Le Secrétaire général indiquait également à l'Assemblée que les prévisions de dépenses du Tribunal pour 1996-1997 lui seraient présentées à sa session actuelle.

3. Néanmoins, le Tribunal n'étant toujours pas pleinement opérationnel, il n'a pas été possible d'établir des prévisions de dépenses détaillées pour 1996. Le Secrétaire général propose donc que, pour la période de trois mois allant du 1er janvier au 30 mars 1996, l'Assemblée approuve un budget de reconduction correspondant aux ressources financières et au tableau d'effectifs approuvés pour 1995. Le tableau 1 indique la répartition du montant total de

7 090 600 dollars prévu pour cette période, le tableau 2 en indique la ventilation par objet de dépenses, et le tableau 3 donne une récapitulation du tableau d'effectifs approuvés pour 1994-1995.

4. Des prévisions de dépenses détaillées pour l'année 1996 tout entière seront présentées à l'Assemblée générale au début de 1996.

Tableau 1

Récapitulation des ressources nécessaires, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources nécessaires 1er janvier-30 mars 1996
Chambres	266,5
Procureur	3 236,8
Greffé	864,2
Appui au programme	2 723,1
Total	7 090,6

Tableau 2

Récapitulation des ressources nécessaires, par objet de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépenses	Ressources nécessaires 1er janvier-30 mars 1996
Traitements, indemnités et dépenses communes de personnel (juges)	249,4
Postes temporaires	3 495,0
Personnel temporaire pour les réunions	49,5
Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions)	89,8
Consultants	59,1
Voyages	324,1
Services contractuels	34,5
Dépenses de représentation	1,5
Location et entretien des locaux	1 806,6
Éclairage, chauffage, énergie et eau	15,0
Communications	755,6
Frais généraux de fonctionnement	24,9
Fournitures et accessoires	35,6
Mobilier et matériel	91,9
Matériel divers	41,4
Véhicules	16,7
Total	7 090,6

Tableau 3

Récapitulation du tableau d'effectifs pour la période du 1er janvier au 30 mars 1996
(correspond au tableau d'effectifs approuvés pour 1994-1995)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Postes approuvés pour 1994-1995
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>	
SGA	0
SSG	1
D-2	1
D-1	5
P-5	5
P-4	16
P-3	54
P-2/1	34
Total	116
<u>Autres catégories</u>	
Agents des services généraux (1re classe)	3
Agents des services généraux (autres classes)	1
Service mobile	0
Service de sécurité	20
Total	24
Agents locaux	23
Total général	163
